



Eligibilité aux indemnités chômage suite décès gérant de société

Par **Magalie28**, le **06/09/2016 à 11:30**

Bonjour, j'ai besoin d'un renseignement sur l'éligibilité ou non à pôle emploi. En février de cette année, le gérant d'une société est décédé. La société était détenue majoritairement par lui et sa femme. Ses 2 enfants avaient des parts minimales (-5%). Un des enfants était salarié. Celui-ci a continué à travailler en attendant la cessation de la clientèle et il n'avait aucun pouvoir de décision tous les documents et décisions étaient pris par sa mère qui est devenue majoritaire. Aujourd'hui la société vend son fonds de commerce, Est-ce que le fils salarié peut bénéficier du pôle emploi?

Par **Visiteur**, le **11/09/2016 à 15:02**

Bonjour,
Bien entendu, dans la mesure où il dispose de tous les documents qu'on lui demandera.